



ADOPTION DU BUDGET 2018-2019

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que le budget de l'année 2018-2019 de la Commission scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption au Conseil des commissaires à la séance en ajournement du 26 juin 2018, à 20 h, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 28 mai 2018.

Joseph Atalla,
Directeur général